

Mairie d'Orsay

DIRECTION DE L'ENFANCE - SERVICE JEUNE ENFANT

Compte-rendu CONSEIL INTER-CRECHES (CIC) 6 juillet 2017

Participants

M. MISSEWARD Didier, Maire Adjoint chargé des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance ; Mme KRIMI Sarah, Directrice de l'Enfance (excusée) ; Mme ATTRAZIC Anne, responsable du service jeune enfant ; Mme CHAUVEL Célia, assistante du pôle accueil familles.

Crèche du PARC



PEYRE Céline & FRANCE Noëlle, direction, CARLOS Virginie, EJE ;
représentants de parents : M. BARTHE et Mme HORYN

Crèche la FARANDOLE



KRETZ Katia-Laurence & GHEZLI Nataline, direction ;
représentantes de parents : Mme BOL-BUSIAH et Mme PAILLARD

HALTE-GARDERIE



BESSONNET Isabelle, EJE ;
représentante de parents : Mme LERASLE NAVILLE (excusée)

PETIT PRINCE MACF



THOMAS Fabienne directrice ;
représentantes de parents : Mme DUMONT et Mme LEVESQUE (excusée)



Rappel : qu'est-ce que le Conseil Inter-crèches ?

Lieu d'échanges conviviaux entre les représentants des familles accueillies dans les structures d'accueil Orcéennes, l'Elu en charge de la Petite Enfance et les représentants professionnels, il scelle un travail en partenariat entre familles et professionnels et traite principalement des sujets généraux concernant toutes les structures.

Journée pédagogique du 19 mai 2017

Thème : la gestion des émotions des enfants et des adultes.

Organisation : conférence le matin et mise en pratique l'après-midi.

Gestion : un groupe de travail pluridisciplinaire de professionnels du service.

Objectif : former uniformément l'ensemble des agents du service, favoriser les échanges et la cohésion d'équipe.

Commission petite enfance

Elle s'est déroulée au printemps avec les élus en charge de la petite enfance et des affaires sociales, les responsables du service et des structures jeune enfant. Les dossiers sont abordés en toute confidentialité.



Les critères prioritaires d'attribution sont :

- Les naissances gémellaires, dont les familles sont en difficulté pour trouver des dispositifs de garde
- Les familles en grande difficulté signalées par les services de l'Etat
- Les enfants porteurs d'un handicap ou d'une pathologie chronique (sous réserve de la capacité du service du jeune enfant à proposer un accueil de qualité adapté à leurs besoins)

Viennent ensuite les critères de :

- places correspondant aux demandes des familles
- dates d'inscription sur la liste d'attente

Actualités de l'été :

Regroupement d'été

Lieu : Crèche du Parc du 31 juillet au 25 août 2017.

Semaine du 31 juillet au 4 août : un groupe d'enfants de la crèche la Farandole fut accueilli à la halte-garderie.

Objectif :

- Effectuer des travaux dans les crèches
- Donner au maximum d'agents leurs congés
- Optimiser les coûts de fonctionnement car il y a peu d'enfants présents

Durant cette période, des auxiliaires de chaque crèche suivent les enfants pour assurer leur accompagnement. C'est un moment particulier pour l'ensemble des agents : changement de locaux, de collègues, d'organisation.

La gestion du regroupement est complexe, c'est pourquoi elle est anticipée ; il est important que les parents transmettent les informations d'absence des enfants dès que possible.

Projets :

► Livret d'Accueil

Qu'est-ce qu'un livret d'accueil ? C'est un document présentant succinctement l'organisation physique et pédagogique du mode d'accueil, permettant d'apporter des repères à l'utilisateur. Le service communication et la direction de l'enfance d'Orsay travaillent à l'amélioration et l'innovation en matière de communication. Une actualisation des livrets d'accueil des crèches Parc, Farandole et Petit Prince est en construction, les autres ayant déjà des documents à jour. Noëlle France, directrice adjointe de la crèche du Parc pilote ce projet, en lien avec les directrices et les EJE.

Le livret contient des informations sur le fonctionnement administratif de la structure, le personnel, le déroulement des temps de vie des enfants.

Il sera travaillé en équipe, par structure, de façon autonome. Les représentants de parents ont proposé de tester ces livrets avant leur diffusion en septembre 2018.

Travaux

Pendant le regroupement de cet été :

Crèche Farandole :

- travaux d'étanchéité terrasse bébés + pose d'un sol souple.
- finalisation du remplacement des ampoules par des LED.

Halte-Garderie :

réaménagement de la salle de bain.

MACF Petit Prince :

création d'un cabanon à côté du gymnase pour stocker le matériel et libérer de l'espace dans l'enceinte de la crèche

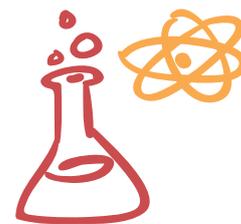
Projet de travaux :

- changement des fenêtres au Parc et à la halte-garderie en 2018/2019
- revoir l'accessibilité au Parc



► Partenariat avec l'Institut Pasteur pour le projet METAKIDS

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Pasteur, les crèches du Parc et de la Farandole participent à la recherche dans le cadre du projet « Metakids ». Ce projet de recherche consiste à collecter, durant 3 ans, les couches contenant des selles des enfants de ces 2 établissements afin d'en caractériser le contenu en micro-organismes. L'ADN de ces micro-organismes sera extrait et analysé afin de mieux comprendre leur diversité et leur métabolisme au cours des premières années de vie de l'être humain.



L'intestin renferme plus de 100 000 milliards de bactéries de plus de 1000 sortes différentes : c'est la flore intestinale. Elle est nécessaire à la digestion, nous protège de nombreux pathogènes et participe également à l'éducation de notre système immunitaire. La flore humaine se forme au début de la vie; l'exposition aux microorganismes commence avec la naissance. La flore intestinale va ensuite évoluer durant les 2 à 3 premières années de vie avant de se stabiliser vers une composition proche de celle de l'adulte. Ces premières années sont cruciales pour l'établissement à long terme d'une flore intestinale équilibrée et sont influencées par de nombreux facteurs environnementaux (régimes alimentaire, médicaments, composants environnementaux).

Chaque gramme des selles des enfants contient plus de 100 milliards de micro-organismes divers (bactéries, levures, virus, phages cf. voir définition dans le tableau ci-dessous) et constitue une gigantesque source d'informations pour mieux comprendre le développement de la flore intestinale et ouvrir de nouvelles pistes de recherches.

Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat entre la Mairie d'Orsay et l'Institut Pasteur • Pilotes : Martial MARBOUTY, chercheur CNRS détaché à l'IP, dirige l'étude & Gwenaëlle LE TINIER, médecin (Direction de l'Enfance d'Orsay)
Objectifs médicaux	<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser les interactions phages – bactéries • Mieux comprendre le rôle des phages et leur influence sur la composition de la flore intestinale
Définitions	<ul style="list-style-type: none"> • Flore intestinale/Microbiote : ensemble des micro-organismes intestinaux (bactéries et phages) • Phages : virus des bactéries intestinales • Microbiome : ensemble des gènes constituant la flore intestinale
Physiologie	<ul style="list-style-type: none"> • Fœtus stérile à la naissance, l'exposition aux micro-organismes se fait dès la naissance • Evolution de la flore intestinale surtout durant les 3 premières années de vie • Ce processus est influencé par différents facteurs (régimes alimentaire, médicaments, composants environnementaux...) • Il existe très peu d'informations concernant la composition précise et la variation de la flore intestinale au cours de la 1ère année et sur le rôle des phages
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> • « Recrutement » d'enfants âgés de 3 mois à 9 mois en septembre 2017 • Début de l'étude : 28/08/2017 • Anonymisation des sujets • Collecte d'une couche de selle/semaine/par enfant par l'auxiliaire référente • Congélation des couches et récupération par M. MARBOUTY • L'ensemble des recherches se fera au sein des locaux de l'Institut Pasteur
Acteurs municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • Dr G. Le TINIER pour le pilotage et la réalisation • Structures concernées : crèches Parc et Farandole • Au sein des crèches : professionnels référents des sujets d'études
Juridique	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un contrat entre l'Institut Pasteur et la Mairie d'Orsay (en cours d'étude par le service Juridique) • Demande de non-opposition auprès des parents des enfants entrant dans l'étude • Pas d'analyse d'ADN humain, tout ce qui contient de l'ADN humain sera jeté

► Questionnaire de satisfaction

Dans un souci d'amélioration du service et de notre communication, les familles sont sollicitées afin d'exprimer leur avis et leurs propositions concernant l'accueil de leur enfant en structure.

Pour ce faire, un questionnaire à remplir en juillet vous a été transmis par l'intermédiaire d'un lien internet. Son analyse sera abordée au prochain Conseil Inter-Crèche.



► Innovation

- Un projet de vidéos type tutoriels au sein de la direction de l'Enfance, dont le service jeune enfant, est en cours de réalisation. Pour le service jeune enfant, il consistera en la présentation d'une journée en structure d'accueil.

- La refonte du site Internet de la ville est envisagée pour 2018/2019.

► « Relaxation » – crèche la farandole

Piloté par Katia-Laurence Kretz, directrice de la crèche Farandole & Blandine Peyre, psychomotricienne, son objectif est de « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres ». C'est un moment de plaisir ressourçant pour les professionnels volontaires qui leur permet d'être plus performants auprès des enfants.



Il a débuté en mars 2017 et se tient dans la salle d'allaitement lorsqu'elle est non occupée par les familles deux midis/semaine. Ce projet prolonge le thème de la journée pédagogique où des activités de relaxation ont été présentées aux professionnels en vue de les réutiliser pour eux et pour les enfants accueillis.

Bilan et projet : la communication gestuelle

Durant cette année, le projet a été doucement instauré dans les structures. Dans certains groupes, les équipes observent que les enfants investissent bien quelques signes. Qu'ils maîtrisent ou non la communication verbale, ils ont la capacité de signer. C'est un réel plaisir pour les professionnels de voir les enfants se mettre à reproduire les signes et de s'en servir pour communiquer.

Mise en place du projet :

Un groupe de travail piloté par les psychologues du service instaure le projet au sein du service jeune enfant. Il y a 2 à 3 référentes du projet par structure. Pour débiter, une liste de mots simples, faciles à signer et d'usage quotidien, a été sélectionnée (Ex : bonjour, au revoir, manger, dormir ...). Puis le groupe de travail a réalisé des outils de communication en se photographiant en signant, il s'agit de :

- Un affichage exposé dans chaque unité d'accueil
- Un livret transmis à chaque agent et aux familles demandeuses.

Pour renforcer ce projet de façon ludique, le livre « A ce soir ! » de Jeanne ASHBE a été adapté (par des modifications permettant d'introduire certains mots à signer) et est quotidiennement utilisé comme support permettant de signer en s'amusant. Les comptines sont aussi un outil de ritualisation de l'usage des signes.

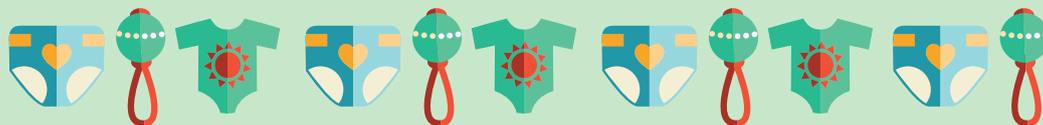
Parallèlement, les professionnelles ont visité des crèches pratiquant cette communication gestuelle et échangé avec les équipes qui l'utilisent. Des formations sont également prévues.

Dans l'objectif de promouvoir et mettre en avant ce projet, chaque structure va tenter de réaliser de petites séquences filmées où les enfants signent.

Objectifs à venir :

- Pérennité du projet
- Formation sur la communication gestuelle par un organisme compétent
- Développer d'autres signes en fonction des besoins des enfants, du groupe et des professionnelles
- Trouver d'autres outils pour apprendre à signer tout en s'amusant
- Continuer à rencontrer des structures d'accueil pratiquant le CGAP (communication gestuelle associée à la parole).





Questions diverses

Sécurité et accès à la crèche

Farandole :

C'est une action en partenariat professionnels/familles.

- Consigne aux parents/accompagnants de ne pas ouvrir aux inconnus,
- Autocollant de prévention positionné sur la porte,
- Changement de code une fois par an, à chaque rentrée en septembre.
- Visiophone déjà présent.

Sorties de secours à l'étage de la crèche Farandole :

Sur les terrasses, elles sont indiquées par les panneaux lumineux verts comme dans tous les bâtiments publics. Les issues de secours sont validées par la commission de sécurité composée de pompiers et de responsables des services techniques.

Climatisation au rez-de-chaussée de la crèche Farandole :

Il est recommandé d'avoir une pièce climatisée, et il y en a déjà deux sur la structure Farandole. D'autres établissements municipaux sont à équiper prioritairement. La canicule concerne un nombre limité de journées par an. En cas de fortes chaleurs, l'organisation s'adapte aux besoins : activité d'eau, rafraîchissement autant que possible, monter à l'étage les enfants du RDC sur un temps pour se rafraîchir.

Décompte des jours de congés à poser en fin d'année afin de respecter le contrat :

Chaque foyer a connaissance du nombre de congés choisi en début de contrat et veille à comptabiliser les jours pris. Par ailleurs, le décompte est inscrit en heures chaque mois sur la facture.

En juin, exceptionnellement, les parents de la crèche Farandole ont reçu un courrier indiquant le nombre de jours restant à prendre avant le 31/08/2017.

Les couches Pommette :

A ce jour, il n'y a pas eu de retour négatif sur ce point. Pour rappel, les parents le souhaitant peuvent fournir des couches d'une autre marque.

Traitements médicaux à la crèche :

Seuls certains traitements sont autorisés

Les seuls traitements administrés sont :

- antibiotiques (voie orale, ophthalmique ou auriculaire)
- ventoline sur ordonnance.
- médicaments de PAI (Protocole d'accueil individualisé).

Le nombre de médicaments autorisés est limité pour éviter des erreurs d'administration et la surcharge des auxiliaires, notamment en période hivernale.

- Concernant le remplacement de la crème Bepanthen par le Liniment, leur usage est différent : le Bepanthen est utilisé uniquement pour les érythèmes fessiers, et le liniment est moins efficace pour cette indication. Son usage est plus quotidien.

Dans les crèches, les changes sont réalisés à l'eau et au savon adapté.

Salles de sieste vitrées à la crèche Farandole :

Les recommandations de la PMI pour les siestes sont :

- des parois vitrées
- une luminosité suffisante pour une visibilité optimale de la respiration et du sommeil, donc l'obscurité est proscrite.

La PMI effectue des contrôles réguliers.

Alimentation :

Le plan alimentaire est en cours de réactualisation, il définit les menus.

Concernant les aliments transformés et sucrés (ex : Cracottes, Chocapics) :

- les céréales à base de chocolat sont remplacées par des Corn Flakes,
- les « Gâteaux maison d'anniversaire » sont proposés 2 fois par mois,
- l'apport de sucre aux enfants respecte le PNNS (le plan national nutrition santé).

Les carottes/betteraves/navets sont au menu de la crèche Farandole environ 2 fois par mois.

Il y a une alternance des légumes proposés, selon les introductions alimentaires.

Lecture du règlement de fonctionnement de crèche à l'admission et modification :

Le règlement contient 14 pages; il est plus pertinent de le lire au calme que lors d'un entretien où beaucoup d'informations orales sont à retenir. Cependant les principaux points sont abordés lors de l'entretien où il est demandé aux familles de le lire ultérieurement. Nous leur précisons bien que s'ils se questionnent ou si un point est trop flou, ils peuvent revenir vers nous pour plus d'explications.

Les propositions d'améliorations seront étudiées. La mise à jour des règlements est envisagée pour 2018/2019.

Adaptation : réduction à une semaine :

Pour l'enfant, elle est préférable sur, au minimum 2 semaines. Le courrier d'accord de place en crèche le stipule. L'adaptation est essentielle dans la prise en charge des enfants et représente une transition où l'enfant doit s'adapter aux nouveaux repères. C'est par expérience et connaissance pédagogique que le service pratique l'adaptation sur 2 semaines. Elle s'ajuste à chaque enfant et chaque famille, sans précipitation, pour débiter l'accueil convenablement et ensemble. Ecourter ce temps peut en faire perdre à tous ultérieurement et avoir un impact négatif sur l'enfant, son bien être à la crèche et donc celui des parents.

Si l'enfant s'adapte bien, qu'il est grand, que le parent est à l'aise et que le professionnel a toutes les informations qui lui permettent de l'accompagner convenablement, l'adaptation sur une semaine peut être alors envisagée à condition que la deuxième semaine se fasse sur de petites journées.

Alarme et exercice d'évacuation incendie :

Régularité des exercices évacuation incendie : un par trimestre, les décibels respectent les normes, la durée est de 5 minutes.

Les agents sont présents auprès des enfants pour les accompagner, les rassurer, le temps qu'il faut.



PÔLE ACCUEIL FAMILLES

Hôtel de ville

place du général Leclerc 91400 Orsay

01 60 92 80 71 - accueilfamilles@mairie-orsay.fr

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Jeudi de 13 h 30 à 18 h, Samedi de 9 h à 12 h

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Parc Charles Boucher - avenue Saint Laurent 91400 orsay

tous les mardis et jeudis de 8 h 45 à 11 h 45

01 64 46 48 35 - laep@mairie-orsay.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Parc Charles Boucher - avenue Saint Laurent 91400 orsay

01 64 46 70 39 - ram@mairie-orsay.fr

HALTE-GARDERIE

Parc Charles Boucher - avenue Saint Laurent 91400 orsay

01 60 49 11 33 - haltegarderie@mairie-orsay.fr

www.mairie-orsay.fr/decouvrir/creches

CRÈCHE COLLECTIVE DU PARC

Parc Charles Boucher - avenue Saint Laurent 91400 Orsay

01 60 49 11 30 - crecheparc@mairie-orsay.fr

CRÈCHE COLLECTIVE LA FARANDOLE

1, allée Françoise Dolto 91400 Orsay

01 69 07 74 24 - crechefarandole@mairie-orsay.fr

MULTI-ACCUEIL CRÈCHE COLLECTIVE ET FAMILIALE - LE PETIT PRINCE

6, avenue de Montjay (entre l'école primaire et l'école maternelle) 91400 Orsay

01 60 92 39 60 - multiaccueil@mairie-orsay.fr

Orsay

DIRECTION DE L'ENFANCE

Mairie d'Orsay - place du Général Leclerc BP 47 - 91401 ORSAY Cedex

01 60 92 80 71 - www.mairie-orsay.fr